PLUGUEN
PLUGUFFAN

DECEMBRE

•2012•

Miz Kerzu

Numero / Niverenn

12

Mairie / Ti Ker
02 98 94 01 11
•
Fax : 02 98 94 02 94
•
Services Techniques
02 98 94 31 13
•
Messagerie
mairie@pluguffan.fr
•
Site Internet
www.pluguffan.fr

Heures d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9h à12h15
et
13h30 à 17h
le samedi
"Service état civil"
9h à 12h

Permanences

Dominique Closier, maire :
sur rendez-vous.

Urbanisme . Environnement
Alain Hougron, 1er adjoint :
le mercredi de 9h à 11h.

Communication . Développement durable et solidaire
Renée Le Gall, 2e adjointe :
sur rendez-vous.

Finances . Quimper Communauté
Olivier Boisseau, 3e adjoint :
le lundi de 9h30 à 11h.

Vie associative . Culture et Sport
Jean-René Tréflès, 4e adjoint :
le samedi de 10h à 12h.

Enfance . Jeunesse Solidarité
Gaëlle Le Cam, 5e adjointe :
le samedi de 10h à 11h30.

Travaux . Agriculture
Xavier Quéméré, 6e adjoint :
le jeudi de 14h à 15h.

Edito Pennad - Stur

Proposée par le réseau des médiathèques de Quimper Communauté, l'Odyssée des mots embarque son public dans une aventure qui s'achèvera en février prochain. L'édition 2012-2013 s'appuie sur une collection publiée par Actes Sud junior pour inviter à dire "non à l'indifférence". Non à la discrimination sous toutes ses formes, à l'erreur judiciaire, à la peine de mort, la peur, la torture, la colonisation, l'esclavage... Il faut bien sûr refuser de transiger sur ses principes.

Et il faut aussi savoir s'impliquer, au travail, dans une association ou une commune, se frotter aux contraintes techniques, réglementaires, financières, politiques... devoir, savoir composer, ne pas toujours pouvoir aller aussi vite et aussi loin que souhaité, mais faire avancer des projets, quand même, dans l'intérêt général.

S'engager contre, s'engager pour, et surtout résister à la tentation d'un repli individualiste, si fréquente dans une société en crise. Les motifs à s'employer ne manquent pas !

Gant Odiseia ar gerioù, un abadenn kinniget gant rouedad mediaouegoù Kemper Kumuniezh, e kaser an dud d'ober un dro-gaer hag a echuo e miz C'hwevrer er bloaz a zeu. E 2012-2013 en em harp an abadenn war un dastumad embannet gant Actes Sud junior evit broudañ an dud da « nac'h an digasted ». Nac'h ar gwallziforc'h e forzh peseurt stumm e vefe, nac'h ar fazioù barnerezh, ar c'hastiz a varv, ar boureviañ, ar sklaverezh... Ret eo chom divrall gant ar mennozhioù-se, evel-just..

Ha ret eo ivez gouzout kemer poan, el labour pe e-barzh ur gevredigezh pe ur gumun, klask frot ouzh redioù an teknik, ar reolennoù, an argant hag ar politikerezh... gouzout treuzvarc'hata, chom hep gallout mont atav ken buan ha ken pell evel ma karer, met lakaat raktresoù da vont war-raok memes tra, evit mad an holl.

Sevel a-du pe a-enep un dra bennak, ha dreist-holl chom hep en em serriñ war an-unan, un dra hag a vez graet alies-bras en ur gevredigezh enket. N'eo ket an abegoù da labourat hag a vank !

Le Maire

Ar Maer

Communication Concertation

Ar Bodad Kehentiñ ha Kuzulian

ar burevioù-pad, ar servichoù, an infirmiourien, ar vedisined, ar bomperien...

Memento

06:10

SERVICES

Médiathèque Nathalie Le Mel 02 98 94 06 45
mardi : 16 h - 18 h
mercredi : 10 h - 12 h et 14 h - 18 h
vendredi : 16 h - 18 h
samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Ludothèque 02 98 94 34 85
mardi, jeudi et vendredi : 16h30 - 18h / mercredi : 14h - 18h30
vendredi : 16 h 30 - 18 h / samedi : 10h - 12h

La Poste 02 98 94 02 35
lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 16h30
jeudi et samedi : 9h30 - 12h

Paroisse 02 98 94 05 99
Maison Paroissiale St Cuffan (8 rue du Presbytère)
accueil : 10h -12h
Eglise : Offices le dimanche 10h30

RESEAUX PUBLICS

Assainissement 02 77 62 40 00
SAUR *(urgences 24h/24)* 02 77 62 40 09
. partie publique (sous voirie) à la charge de la collectivité.
temps passé (matériel + main d'oeuvre)

Eau potable (astreinte) 02 98 94 31 04

EDF 0 800 123 333
GDF 02 98 64 98 98
accueil 24 h/24 h 0 810 81 38 26
N° vert clients démunis 0 800 65 03 09

DECHETS

Déchèterie de Kerbenhir
Horaires d'ouverture :
lundi, mercredi, vendredi et samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h 30
mardi et jeudi : 14 h - 18 h 30

SOCIAL

M.S.A.
2, rue Georges Perros, zone de Keradennec - Quimper
02 98 85 59 86

ADMR
MmeOllivier 02 98 91 01 62
Mme Puech 02 98 94 07 07
Permanence au Foyer/Résidence de Cornouaille
le mardi 13 h 00 - 13 h 45
du lundi au vendredi à Plonéis 02 98 91 06 73

Assistante Sociale
Permanence en mairie les 1er et 3è mardis du mois 9 h - 12 h
sur rendez-vous préalable 02 98 76 25 14

Maison de retraite
de Plomelin Pluguffan, Ti Gwenn 02 98 94 20 40

DIVERS

POMPES FUNEBRES 02 98 94 02 86
René Tressard, rue de Pouldreuzic

TAXIS, Allo Taxis Pluguffanais 02 98 94 32 32

URGENCES

SAMU - SMUR	15
POMPIERS	18 ou 02 98 64 88 64
AMBULANCES Alizés	02 98 94 03 05
GENDARMERIE	02 98 54 58 65
Plogastel St Germain	
Centre ANTI-POISON	02 99 59 22 22
SOS Suicide	0800 071 191

SANTE

CABINETS MEDICAUX
Patrick Guyomar et Gilbert Le Menn
24 ter rue de Pouldreuzic 02 98 94 02 17
Patricia Kernours, Solenn Milin et Jean Frédéric Wedeux
5 place de l'Eglise 02 98 94 04 10

URGENCES : composez le **15** qui vous donnera les coordonnées du médecin de garde.

CABINETS INFIRMIERS
Françoise Péresse et Serge Daniel 02 98 94 04 80
2 rue de Cornouaille
Brigitte Le Louarn 02 98 10 12 54
10 rue de la Villemarqué

PHARMACIE Mélou
Galerie Intermarché 02 98 94 01 12

CABINETS DENTAIRES
Stéphane Cano 02 98 94 08 38
24 ter rue de Pouldreuzic
Dominique Marais Lessard 02 98 94 04 48
7 place de l'église

MASSEURS - KINES
Nachon - Kerlogot - Chacun 02 98 94 08 43
13 bis rue de Pouldreuzic

PEDICURE - PODOLOGUE
Agnès Tardiveau 02 98 94 34 33
6 rue de Guengat 06 84 30 28 56

OSTEOPATHE
Erwann Kersaudy 06 81 11 38 04
6 rue de Guengat

ENFANCE - JEUNESSE

Coordonnateur Enfance-Jeunesse
Yohann Le Gars 06 25 90 97 56

Relais Asistantes Maternelles
Accueil sur rendez-vous, mardi 13 novembre de 14 h à 17 h*
contactez l'animatrice au 02 98 98 38 42 ou son secrétariat au 02 98 98 38 47
ou par courriel *yvonne.beuze@cafquimper.cnafmail.fr*

Fermé du 24 décembre au jeudi 3 janvier 2013

Ateliers :
éveil musical : mardi 4 décembre
jeux libres : mardi 11 décembre 9 h 30 et 10 h 30 au dojo
éveil musical : mardi 18 décembre

** Maison de l'Enfance Jules Verne*

Eaux usées : réseau rénové

S'appuyant sur un repérage haut en couleur des divers réseaux présents sous la chaussée (eaux, gaz, électricité, téléphone et fibre optique), l'entreprise ETPA a d'abord creusé une tranchée axiale pour la canalisation principale (notre photo). Puis les travaux nécessaires à la rénovation du réseau d'eaux usées se sont enchaînés, rue et impasse du Stade où des sondages effectués par Quimper Communauté avaient permis de diagnostiquer la dangereuse vétusté des installations. Le chantier s'est achevé fin novembre.

Dépose des cloches

Pour qui lève la tête vers le clocher, l'absence de Marguerite et Michelle laisse voir un vide béant entre les jambages de la chambre.
Lundi 24 octobre, elles ont pris la route pour Trémentines (Maine-et-Loire) où l'entreprise Bodet leur fera subir un lifting pour leurs 150 ans.

Sur chacune des cloches, la bélière, pièce sur laquelle s'articule le battant, présente une usure et une oxydation importantes laissant présager une rupture prochaine. Cette pièce sera remplacée par de l'acier inoxydable. D'autre part, l'assise des moteurs est à changer ainsi que le tintement d'une des cloches.
Leur retour est prévu avant la fin de l'année. Nous ne manquerons pas d'en reparler.

Réception de la résidence Rol Tanguy

Le lotissement de Ti Pin, opération conjointe entre l'OPAC de Cornouaille et la commune de Pluguffan touche à sa fin. Ce sont 3 petits bâtiments offrant 18 logements de type 3 de qualité BBC (bâtiment basse consommation) qui ont été inaugurés le 9 octobre dernier.
Les logements sont désormais occupés. Les aménagements extérieurs seront achevés par la commune au printemps.
C'est une opération de qualité, proche du bourg et de ses services. Bienvenue aux nouveaux résidents.

Droit de chasse

Il est rappelé que la chasse sur le domaine privé communal est interdite, notamment sur l'ensemble des terrains situés dans le périmètre du captage de Kervoëlig, conformément à l'arrêté municipal du 7 novembre 1995.

Révision de la liste électorale

Dans le cadre de la mise à jour des listes électorales, et conformément à l'article 11 - 1° du Code électoral, les jeunes qui ont quitté définitivement le domicile parental, et qui n'ont plus leur domicile réel à Pluguffan, doivent demander leur inscription sur la liste de leur nouvelle commune de résidence.
Cette démarche doit être effectuée avant le 31 décembre 2012.

11 novembre : à tous les morts

Pour la première fois, la cérémonie ravivant le souvenir de l'armistice du 11 novembre 1918 a été l'occasion de rendre hommage non seulement aux morts de la Grande Guerre, mais aussi à tous les morts pour la France. Pour autant, cet hommage ne se substitue pas aux autres journées de commémoration nationale.

Echo de l'éco

Toutous et matous font salon

L'ouverture d'un salon de toilettage pour chiens et chats est le projet de la maturité pour Francine Capelle. Après un brevet de compagnon obtenu à Mulhouse, une expérience de vendeuse en animalerie, une autre en clinique vétérinaire, elle a créé **Keltia & Cie** avec l'appui efficace de Sandrine Le Gratiet, de la Boutique de gestion. La voici installée depuis la mi-septembre, au cœur du bourg de Pluguffan.

A l'activité de toilettage, Francine ajoute la vente d'accessoires et de produits naturels, éventuellement assortie de conseils. Elle peut aussi donner des indications en matière d'éducation canine. Les propriétaires d'animaux de compagnie semblent déjà apprécier le service. Plus besoin d'aller en ville !

Le salon est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 à 18 h, sans interruption, ainsi que le samedi de 9 à 14 h. Francine réserve le mercredi à ses enfants, même s'ils sont maintenant quasiment autonomes.

Keltia & Cie : 2 rue de Pouldreuzic,
02 22 12 73 35, keltiaetcie@sfr.fr

Expression de l'opposition

Alain Le Cam, conseiller municipal "S'investir pour le renouveau", retrouvera les lecteurs dans un prochain bulletin.

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 96-3000 du 20 décembre 1996 relatif à la lutte contre le bruit.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Les occupants de locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de ces locaux tels que ceux provenant d'appareils de télévision ou de radio, instruments de musique, appareils ménagers ainsi que ceux résultant [...] de la pratique d'activités ou de jeux non adaptés à ces locaux.
Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Histoire d'eau, de nouveaux compteurs

compteur

robinet avant compteur

Quimper Communauté, en charge de la compétence Eau potable, entame le remplacement des compteurs d'eau de plus de 15 ans sur Pluguffan. L'opération se déroulera en plusieurs tranches. L'entreprise SPAC (Châteaulin), en partenariat avec la régie d'eau potable de la commune, va procéder au changement de 300 premiers appareils. Ce chantier, débuté le 15 novembre, s'achèvera fin décembre.

Sont traitées les rues de Guengat, Vorch Laë, Bleuñ Brug, Menez Izella, Menez Huella, Goarem Creis, Anjela Duval, de Llandovery, Docteur Laënnec, du Presbytère, des Korrigans, Jean Moulin, Anatole Le Bras, de Kervenouel, Croas Stang Ven, de Quimper, du Cosquer, Pen ar Creac'h, du Lavoir, de Pouldreuzic, de Cornouaille, Penkêr, du Stade.
Les personnes concernées sont informées individuellement et invitées à assurer une présence à leur domicile lors de la courte intervention, pour veiller en particulier au moment de la remise en eau.

La semaine européenne de la réduction des déchets

Projet communautaire piloté par Quimper Communauté, la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) était programmée du 17 au 25 novembre.
Plusieurs actions diverses et variées se sont déroulées sur la commune, portées par le service Enfance Jeunesse et notamment Florent GLEVEAU, animateur périscolaire, en lien avec les partenaires éducatifs pluguffanais.

Au restaurant scolaire :
Pour prendre conscience du volume de déchets provenant des assiettes des convives, ces derniers ont réalisé des pesées quotidiennes des restes alimentaires, après le déjeuner, et créé un tableau permettant de suivre ces quantités de déchets. Sous la forme d'un challenge, les enfants ont joué le jeu pendant un mois, porté davantage attention au gâchis alimentaire et ainsi apporté leur pierre à l'édifice.

Depuis cette SERD et durant toute l'année, un groupe d'enfants de maternelle descend chaque jour, en début d'après-midi à la rencontre des cuisiniers, récupérer les épluchures des fruits et légumes utilisés lors de la production des repas, pour les déposer dans le composteur nouvellement installé au sein de l'école. Le compost servira par la suite d'engrais pour le potager entretenu par les élèves.

En partenariat avec l'accueil de loisirs, l'accueil périscolaire et l'animatrice environnement de l'Ulamir :
Les enfants du centre de loisirs Ulamir e bro Glazik ont créé un stand de tri sélectif à la Maison de l'enfance. Sous la forme d'un plateau à roulette, ce chariot est relooké en voiture de course, les "conducteurs poubelle" engloutissant verre, cartons, papiers et déchets alimentaires… Un espace, informatif et ludique, complète la création des vacanciers éco-citoyens. Quant aux déchets alimentaires, le composteur les avale désormais quotidiennement, quelle que soit la structure d'accueil : centre de loisirs, garderie périscolaire ou Echappées belles !

En partenariat avec l'école :
Sur proposition du conseil des délégués de classe, lés élèves de l'école Antoine de Saint-Exupéry ont souhaité entretenir les abords du groupe scolaire (école, restaurant, Maison de l'enfance Jules Verne). Au programme : le ramassage des déchets par tous les élèves du CE2 au CM2, avec le soutien des agents des services techniques municipaux, pour la plus grande fierté de l'ensemble des participants !
Des ateliers se sont également tenus en classe, invitant chacun à réfléchir sur ses pratiques écologiques au quotidien et sur ce qu'il peut apporter à notre belle planète par quelques efforts.

En partenariat avec la ludothèque :
Plusieurs jeux et ateliers de prévention ont été proposés aux Pluguffanais, jeunes et aînés, provoquant ensuite des échanges entre adultes et enfants à la maison, afin que chacun puisse participer, à son niveau, au projet.

Maurice Bon continue de susciter la curiosité

* Après avoir fait la connaissance de proches du pilote abattu à l'automne 1943 près de Gorki en Union soviétique, un passionné - Joël Souben - s'est mis en tête de retrouver sa sépulture. Ses recherches ont abouti cet été avec l'appui décisif d'Yves Donjon, documentaliste du Mémorial Normandie-Niemen. Le 13 octobre dernier, celui-ci a pu annoncer que Maurice Bon repose dans une tombe séparée, ornée d'une plaque bilingue, au cimetière-mémorial situé sur le territoire de l'ex-village de Stefanovo, à 90 km au nord-est de Moguilev, en Biélorussie.

Selon le même passionné, la stèle érigée près de l'aéroport a été taillée par Georges Le Naour, sculpteur-marbrier établi 72 quai de l'Odet, près du Cap Horn. La famille Bon a voulu ce monument, c'est indubitable. L'implication de l'aéroclub est aussi très probable, vu la mention de 4 autres de ses anciens. Mais à ce jour, aucun document (bon de commande, facture...) n'a été trouvé, qui préciserait le rôle de l'une et de l'autre.
Enfin, un mystère demeure : quelle autorité a décidé que "cet aéroport a été baptisé du nom de Maurice Bon..." ?

* Thierry Le Roy, historien spécialiste de l'aéronautique bretonne, a rassemblé de quoi "mettre de la chair" autour du parcours militaire bien connu du pilote. Exploitant les témoignages de ses proches au sein du groupe Normandie, il est parvenu à mieux cerner sa personnalité. La matière accumulée fera-t-elle l'objet d'une publication ? Elle tomberait à point nommé en 2013, 70 ans après la disparition de l'aviateur.

Livre Jeunesse, le retour

Après une année sans, le Salon multilingue du Livre Jeunesse s'est réinscrit dans le calendrier des festivités pluguffanaises.
Ce 11 novembre, il s'était paré des couleurs de l'Occitanie. Une invitée d'honneur d'abord présente dans le domaine de l'édition : Daniel Pagès, auteur de littérature jeunesse, intervenant dans une classe de chaque école, a su captiver les enfants autour de la construction d'un livre. Présente aussi, au travers d'une exposition consacrée aux troubadours. Présente enfin, sous forme de gourmandises périgourdines au délicat parfum de truffe noire.
Souhaitons maintenant que cette manifestation puisse tenir sa place dans le cercle foisonnant des salons du livre.

L'école à Pluguffan avant 1950 : après l'expo, le livret

Lors d'un week-end trop court en mai 2010, l'exposition L'école à Pluguffan avant 1950 proposée par Gwriziou Pluguen, avait permis d'exposer des témoignages, des photos, des objets dans une mise en scène particulièrement appréciée par les visiteurs. Beaucoup avaient alors émis le souhait que soit donné un prolongement à cette exploration d'un passé encore proche.

L'association a comblé ce vœu. Transposant le contenu des panneaux, avec de rares retouches et ajouts, elle vient de publier un livret d'une soixantaine de pages qui trouvera place dans bien des bibliothèques pluguffanaises. Le tirage a été effectué juste à temps pour permettre d'en écouler les premiers exemplaires au Salon du Livre. L'opuscule est disponible au prix de 8 €. Ce peut être une belle idée de cadeau pour les fêtes...

Pour se procurer la brochure, contactez :
Dorig Le Gouil 02 98 94 01 21 ou Nicole Bureller 02 98 94 05 13

Le club de pétanque accède à la deuxième division

Le club, qui compte 49 licenciés, a fini en tête de la poule 7 de la 3ème division senior, accédant ainsi à la 2ème division pour la prochaine saison.
En catégorie vétéran, il a fini 2ème de son championnat.
Durant la saison, 1200 joueurs se sont affrontés au boulodrome. Les concours d'hiver se tiennent tous les jeudis. Débutés le 8 novembre, ils se termineront le 20 décembre. Ouverts à tous, ils se déroulent en doublettes sur quatre parties.
Le club s'ouvre aux plus jeunes cette année en proposant une initiation à partir de 7 ans. Les plus grands, hommes et femmes, sont toujours les bienvenus.

Contact : Pierre L'Her au 02 98 94 03 08

Avis aux amateurs de Galoche

Le club de Plomelin, associé à la galoche Bigou-denne, cherche des joueurs pour étoffer son effectif.

Les entraînements se déroulent les samedis après-midi. Les championnats ont lieu du 15 mars au 1er juillet, les challenges, en juillet et en août.
Licences obligatoires.

Les personnes intéressés peuvent contacter le président au 06 62 12 95 18

Samedi 8 décembre de 11 h 30 à 22 h 00

Organisé par l'A.C.S.
avec la participation d'associations locales et autres bénévoles

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

A l'occasion du Téléthon 2012, Pluguffan se mobilise pour rassembler un maximum de personnes autour du "relais de l'amitié", un challenge à la portée de tous.

Ce relais se veut avant tout convivial. Il est basé sur la générosité, la solidarité et la cohésion d'équipes. Le principe est de réunir un maximum de personnes de la région, amis, familles, sportifs, enfants, sur un parcours de 1 km autour de l'espace Salvador Allende.
Vous pourrez vous élancer sur ce parcours en marchant, en courant.., entre 10 h et 17 h. La distance à parcourir est de 1 tour minimum.
Au bout des 7 heures, un comptage sera réalisé pour définir la distance parcourue par l'ensemble des participants.

Différentes entreprises de la région participeront à ce projet en versant une somme qui variera en fonction de la distance totale parcourue. Plus on comptabilisera de km et plus les gains seront importants.
Une participation libre sera demandée à toutes les personnes qui prendront le départ. Les fonds récoltés seront entièrement reversés au Téléthon.

Ce samedi, vous pourrez assister à d'autres animations sur le site : lâcher de ballons, démonstration de danses....
Vous pourrez clôturer la journée autour d'un bon repas crêpes dans la plus grande convivialité.

Contacts :
Marc Velly, 06 07 93 52 48 - tribuvelly@orange. fr
Bruno Sergent, 02 98 52 98 33, brunosergent@neuf fr

Les animations de la journée

11 h 30 Crêpes à la salle socioculturelle jusqu'au soir, à déguster sur place ou à emporter

En continu : vente de livres d'occasion
Vente d'objets de l'associatation Jeux de tissus, tombola

12 h 30 Musique : groupe Cornouaille Jazz Band

14 h La Rando Pluguffanaise invite à la marche
Concours de pétanque
Concours de billard hollandais

de 14 h à 18 h Animation jeux en bois et maquillage avec Stéphanie
Initiation au tennis de table

16 h Danse des Kizhier Pluguen

à 17 h, Traditionnel lâcher de ballons organisé par les Sticmoux

17 h 30 Danse : Country West Dancers

Footing Loisirs propose un circuit pour les joggeurs

18 h Danse : Arabesque et Entrechat

18 h 30 Apéritif

Jumelage : restitution du séjour des jeunes à Llandovery

La soirée organisée par le comité de jumelage, pour présenter aux Pluguffanais les meilleures photos du séjour des jeunes à Llandovery, a été un succès.
Le diaporama a transporté les invités en terre galloise pendant 20 minutes. Retraçant la belle aventure vécue par douze jeunes Bretons en juillet, il a fait ressortir l'ambiance chaleureuse qui a régné tout au long de cette semaine de rencontres avec les Gallois. De jolis moments, des paysages capturés en images par les jeunes et par Elise Fournier, animatrice du séjour et apprentie photographe.
Les jeunes ont fait part de leur expérience : l'accueil chaleureux des Gallois les a marqués. Laïs a adoré le cricket, Antonin a bien aimé parler anglais, pour Jean, les paysages sont magnifiques, Étienne a préféré les rencontres et pour Claire, être aussi proches des Gallois en si peu de temps était génial. Le parc d'attraction d'Oakwood a été pour tous "trop fun" ! Ils sont impatients de revoir leurs amis Gallois en juillet prochain.
Les photos sont exposées à la médiathèque Nathalie Le Mel jusqu'au 15 décembre.

Association Treger-Keriner & environs

L'assemblée générale ordinaire se tiendra le jeudi :

6 décembre à 18 h 30

à la salle n° 1 du Pouldu, en présence de Monsieur le Maire. Il sera fait le point sur la RD 40 et sur le centre éducatif dont il a été question dans la presse.
La réunion est ouverte à tous les Pluguffanais.

Le dépistage organisé du cancer du sein

Pour la septième année consécutive, la MSA d'Armorique, partenaire de l'Inca (institut national du Cancer), participe à ia campagne de promotion du dépistage du cancer du sein.

Le dépistage permet aux femmes de 50 à 74 ans de bénéficier tous les deux ans d'une mammo-graphie prise en charge à 100 %. Cet examen est le seul moyen de détecter des cancers aux tout premiers stades de la maladie. Aujourd'hui plus de 9 femmes sur 10 guérissent du cancer du sein, grâce à un traitement précoce, li est donc essentiel de participer au dépistage dès 50 ans.

Dépistage du cancer du sein - mode d'emploi :

une lettre d'invitation au dépistage est adressée tous les deux ans aux femmes âgées de 50 à 74 ans.
Il suffit alors de prendre rendez-vous chez un radiologue de son choix, qui examine et réalise une mammographie complète.
Les clichés sont lus une seconde fois par un radiologue expert.

La mammographie est prise en charge à 100 % par la MSA, sans avance de frais.

Pour éviter la grippe, il faut plus que de la chance

La grippe est une infection respiratoire aiguë. Cette maladie, contagieuse et fréquente, peut avoir des conséquences graves sur les personnes les plus fragiles.

L'immunité contre le virus apparaissant quinze jours après la vaccination, il importe de se faire vacciner au plus tôt, avant l'apparition des premiers cas de grippe.

La MSA incite tous ses assurés à se faire vacciner avant le 31 janvier 2013.
Pour les personnes à risques*, elle prend en charge le vaccin à 100%. Ces personnes reçoivent un courrier où la marche à suivre est indiquée.

Seul le vaccin protège contre la grippe. Alors cette année, ne le prenez pas en grippe !

* toutes les femmes enceintes, les personnes obèses, l'entourage de nourrissons présentant des facteurs de risques, les personnes atteintes de certaines affections de longue durée ou d'une maladie respiratoire chronique et les assurés de 65 ans et plus.

Infections à méningocoque C risque plus élevé dans le Finistère

On note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infection à méningocoque C dans le département : 11 cas depuis le début 2012, soit environ 7 fois plus que la moyenne nationale.

Le méningocoque C peut provoquer des infections dont les formes les plus graves sont une méningite ou une septicémie. Le vaccin est la protection la plus efficace.

Intensification de la vaccination des 1-24 ans – une dose suffit.
Depuis 2010, le vaccin est recommandé et remboursé à 65 % par la sécurité sociale pour les jeunes de 1 à 24 ans. La couverture vaccinale est encore insuffisante. Elle est estimée à 21 % dans le Finistère, (42 % pour les 1-4 ans, 3 % pour les 20-24 ans).

Dans le Finistère, transitoirement, vaccination des nourrissons à partir de 2 mois.
Parmi les 11 cas survenus depuis le début de l'année, 3 malades avaient moins de 12 mois. Dans ce contexte, le Haut conseil de la santé publique recommande, dans un avis du 19 octobre 2012, transitoirement, la vaccination des nourrissons dès l'âge de 2 mois. Une réévaluation de la situation est prévue en juin 2013.
A cet âge, deux doses de vaccins sont nécessaires, suivies d'un rappel.

FAITES-VOUS VACCINER ! PARLEZ-EN A VOTRE MEDECIN TRAITANT ou A VOTRE PEDIATRE

Les vaccinations sont faites le plus souvent par le médecin traitant ou le pédiatre.

Dans le Finistère, outre les centres de Protection Maternelle et Infantile, deux centres sont également accessibles au public pour des vaccinations complètement gratuites :

- BREST, Centre Hospitalier Universitaire, site de la Cavale Blanche, sur rendez-vous 02 98 14 50 39
- QUIMPER, Centre hospitalier Laënnec, sur rendez-vous 02 98 52 65 16.

Association d'Aide aux Victimes d'Incendie et d'Accidents Corporels

Pour répondre aux attentes des victimes choquées, fatiguées tant physiquement que moralement, suite à incendie ou accidents avec dommages corporels, l'A.A.V.I a été créée en d'octobre 2010.

Aide aux Victimes d'incendie :
L'A.A.V.I informe, conseille et soutient les victimes ayant eu des biens détruits par un incendie (habitation, commerce, entreprise, exploitation agricole). L'association est à leur disposition pour toutes questions concernant le relogement, l'acompte d'urgence, les délais pour lister et chiffrer les pertes, la vétusté et les délais pour la clôture des dossiers. Elle peut étudier des contrats d'assurances et orienter les sinistrés dans leurs démarches.

Aide aux Victimes d'accidents corporels :
L'A.A.V.I intervient auprès des victimes, responsables ou pas de l'accident à l'origine des blessures : accident de la circulation (sortie de route ou collision) lors de déplacements privés ou professionnels, accident de la vie privée (chute d'un toit, chute dans les escaliers...), accident de sport, de chasse, accident causé par un tiers... dès lors qu'une indemnisation peut être sollicitée auprès d'une compagnie d'assurance. Elle intervient aussi auprès des victimes par ricochet, notamment pour les ayants-droits d'une victime décédée.

Quelle que soit la situation, l'association peut aider, écouter et éviter l'isolement. Elle peut mettre en relation les victimes avec des professionnels de l'indemnisation sinistre incendie ou dommages corporels.

Permanence Finistère :
Pascal Pantaléon, bénévole au 06 19 98 21 64
Courriel : association-aavi@orange.fr
www.aide-victimes-incendie.fr
www.aide-victimes-incendie,fr/dommagescorporels.html

L'association départementale a son siège au Trévoux.

Ma ruche, je la déclare !

En santé animale, aucune surveillance, aucune action sanitaire n'est envisageable sans que l'on puisse situer le lieu de vie des animaux et bien sûr dialoguer avec leurs propriétaires. D'où l'importance de la déclaration des ruchers. Explications.

L'identification reste le premier maillon de toute action sanitaire. C'est vrai pour les abeilles comme pour les bovins, ovins, caprins, volailles… Le législateur a rendu la déclaration des ruchers obligatoire depuis 2010. Les apiculteurs, amateurs comme professionnels, doivent déclarer leurs ruchers chaque année, et ce dès la 1ère ruche. Les professionnels, avec l'appui des GDS* apicoles et de GDS Bretagne, veillent à obtenir tous les ans 100 % de déclaration.

Comment déclarer ses ruches ?
Les apiculteurs ayant fait leur déclaration en 2010 et 2011, peuvent se rendre sur le site Internet gouvernemental:
http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/TeleRuchers-teleprocedure

Les autres doivent faire une déclaration "papier". Le formulaire CERFA n° 13995*01 est disponible sur le site internet :
http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml
ou sur demande, à votre GDS départemental.

Un geste citoyen et responsable
Vous avez des abeilles ? Déclarez vos ruches. Faites le sans attendre. Vous participez ainsi concrètement à la lutte contre les maladies (loque américaine…) et à l'optimisation du réseau d'épidémiosurveillance du trouble des abeilles.

***A propos des groupements de défense sanitaire (GDS)**
Ce sont des associations d'éleveurs dont la mission est de protéger de la santé des animaux. Ils mettent en place des actions de prévention, d'assainissement et apportent un appui technique ou financier à leurs adhérents.

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

Chaque hiver, le monoxyde de carbone est responsable de milliers d'intoxications dont une centaine mortelles. Pourtant, ces drames humains et familiaux sont évitables.
Les trois-quarts des personnes qui utilisent un chauffage à combustion ne sont pas conscients d'être équipés d'appareils présentant un risque d'émission de monoxyde de carbone. Trois personnes sur dix ne font pas contrôler leur chaudière ou leur chauffe-eau alors qu'ils sont les principales sources d'accidents. Un Français sur vingt déclare avoir bouché les orifices d'aération de son domicile, alors que la ventilation peut éviter des accidents.

Les pouvoirs publics se mobilisent pour informer les citoyens. Des affiches et des brochures sont aussi largement distribuées par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la santé (INPES), vous en trouverez quelques exemplaires en mairie.

Elections des représentants des organisations syndicales des TPE

Du 28 novembre au 12 décembre 2012 ont lieu les élections dans les TPE (très petites entreprises). Elles concernent les salariés travaillant dans les entreprises de moins de 11 salariés.
C'est la première fois qu'ils pourront voter pour les organisations syndicales qui les représenteront.

Jeux — *C'hoarioù*

Jeu-concours 2012 : Fables de La Fontaine

spécial enfants (16 ans et moins)

Faisons une balade ludique à travers les fables les plus célèbres de notre patrimoine littéraire. Répondez aux 12 questions, remplissez le coupon-réponse et envoyez-le en mairie. Le tirage au sort des meilleures réponses aura lieu lors des vœux de la municipalité.

1. Face au renard, que tient le corbeau dans son bec ?
2. Quel est le défaut de la fourmi, alors que la cigale crie famine ?
3. Dans quelle fable trouve-t-on ? : « Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage ».
4. Complétez : « Rien ne sert de courir… »
5. Quel animal est emmanché d'un long cou ?
6. Par quoi est interrompu le festin des rats citadin et rustique ?
7. « Ne nous associons qu'avec nos égaux » est la morale de quelle fable ?
8. A quel rêve Perrette peut-elle dire au revoir avant d'être arrivée à la ville ?
9. Qui fera entendre raison au roseau devant l'arrogance du chêne ?
10. Quelle est la suite de cette morale : « Selon que vous serez puissant ou misérable,… »
11. Quel est le trésor du laboureur ?
12. Qui est montré du doigt par Jean de La Fontaine dans « L'enfant et le maître ».

Coupon-réponse jeu-concours 2012

à retourner en mairie pour le 31 décembre 2012

Nom : ..... ***Prénom*** : .....

Adresse : ..... ***Tél*** : .....

1 ..... **7** .....
2..... **8** .....
3..... **9** .....
4..... **10** .....
5..... **11** .....
6..... **12** .....

Vous avez la parole

Deac'h ar savar

Des témoignages précieux

Dans le bulletin municipal de février 2012, nous avions lancé un appel pour retrouver des témoignages concernant l'adjudant Keller, présent à Pluguffan en 1942. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont manifestées et nous ont aidés, nous permettant de compléter les informations obtenues à partir des archives et ainsi, de faire aboutir notre recherche. Un grand merci à tous !

Monsieur et Madame Blaise

Les chemins de la mémoire

Gwenojennoù ar memor

Imbroglio électoral - 1

En mai 1925 a lieu le renouvellement des conseils municipaux.
Depuis 1919, Henri Coadou est maire et il se représente avec la grande majorité de son équipe.
Le 3 mai, 14 conseillers sont élus. Il reste 2 sièges à pourvoir au 2ème tour mais tout dérape en cette soirée.
Le calcul de la majorité absolue est faux : 7 bulletins déclarés nuls n'ont pas été défalqués, écartant Jean Marie Pennec qui adressa une réclamation au Préfet.
Il s'avère que sur ces 7 bulletins, l'un concerne Jean Marie Pennec à qui il ne manque qu'une voix et 4 au nom de François Le Lay dont le cas est plus confus puisque, par erreur, il a été crédité de 198 voix au lieu de 188.
Le conseil de préfecture ne rendra son arrêt qu'en juin. Entre temps, s'est déroulé le 2ème tour auquel Jean Marie Pennec ne participe pas. François Le Lay, par contre, est élu ainsi qu'un outsider n'ayant pas pris part au 1er tour : Paul Manière.
Le 20 mai, Paul Manière est proclamé maire et Henri Coadou devient son adjoint. C'est alors que le 26 juin, le conseil de préfecture rend son verdict. La protestation de Jean Marie Pennec, hors délai, est irrecevable mais les calculs ayant été refaits en réintégrant 5 bulletins estimés à tort litigieux, Jean Marie Pennec et François Le Lay sont déclarés élus à l'issue du 1er tour. Par voie de conséquence, le 2ème tour est annulé, invalidant l'élection de Paul Manière.

En 1925, 462 électeurs forment le corps électoral.
Le 3 mai on décompte 405 votants, 7 bulletins nuls et la majorité absolue a été fixée à 202 voix.
Le bureau comportait, entre autres, Joseph Patinec et Michel Hénaff, instituteurs, l'un à Sainte-Jeanne d'Arc, l'autre au Pouldu.

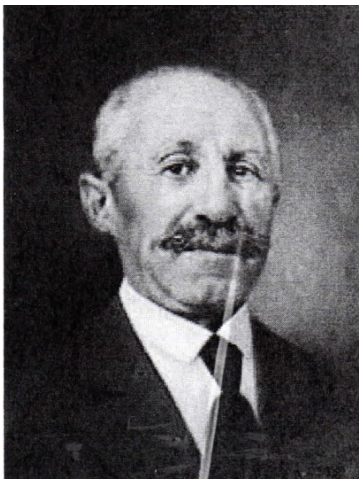

Paul, Henri Manière
1863 - 1935
(photo de famille non datée)

Complication supplémentaire, Henri Coadou, malade depuis deux mois, décède le 24 juillet. Le préfet ordonne alors l'élection de 2 nouveaux adjoints (Yves Laurent et Corentin Larvol).
En septembre, le conseil municipal est informé que Paul Manière a présenté un recours en Conseil d'Etat. il proteste contre la modification des résultats annulant son élection et dénonce l'erreur ayant attribué 10 voix de trop à François Le Lay.
Laissons mijoter l'arrêt du Conseil d'Etat et revenons à Paul Manière. Demeurant à Quimper, 12 quai du Steir où est sise son étude notariale désormais gérée par son fils Clément, Paul Manière a acquis en 1908 le manoir de Kervouijen. Inscrit sur la liste électorale un mois avant le scrutin de 1925, il s'y déclare propriétaire, âgé de 62 ans. Né à Pont-Croix, c'est un libéral catholique qui s'oppose au "Bloc des gauches" gouvernant la France depuis 1924 dans un contexte difficile.
Le décès de Henri Coadou, qui connaissait le terrain et les dossiers, place Paul Manière dans une situation délicate. Ceci explique sans doute la nécessité de 2 adjoints pour le seconder.

à suivre.

Source :
- Archives municipales

Les carnets de Marguerite

L'an 1915, décembre

** Le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Coadou.*
Monsieur Feunteun a été élu secrétaire.
Le président soumet au conseil les demandes d'assistance formulées par :
Canévet François, 6 enfants : demande acceptée
L'Helgouac'h Pierre, 2 enfants : rejetée
Madame Veuve Doaré, 2 enfants : rejetée

De Lécluse de Longraye.

L'an 1916, le 27 février

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Coadou, conseiller, dans la salle des délibérations.
** Le président soumet au conseil les demandes d'assistance formulées par :*
Larhant Jean : acceptée
Jolivet Jean : acceptée
Guéguen Pierre : acceptée
Celton Catherine : acceptée
Le Coz Jean : rejetée
Veuve Le Grand : rejetée
Vigouroux Corentin : rejetée
** Le conseil vote, en outre, les crédits obligatoires ci-après :*
1°) Assistance médicale (1915) : 241 francs
2°) Protection de la santé publique : 13 francs
3°) Chauffage, éclairage et balayage des classes : 1,80 francs.

De Lécluse de Longraye.

Calendrier des manifestations

jeudi 6 décembre
Assemblée générale
de l'association Treger-Keriner
Maison des Associations du Pouldu
samedi 8 décembre
Téléthon
Espace Salvador Allende
dimanche 9 décembre
Marché de Noël de l'école Notre Dame
Espace Salvador Allende
samedi 22 décembre
Tournoi en salle de l'USP Foot
Espace Salvador Allende

Agenda

Etat-civil du 21/10 au 22/11

Naissances :
Sidonie GOURITIN, 12 octobre
Gaël DUMONT-GIRARD, 14 octobre
Line BRETON, 28 octobre
Mathilde LE CORRE, 3 novembre
GOURVENEC Soan, 15 novembre

Décès :
Jean SUIRE, Porzhmoalig

Conseillère générale du canton

Armelle Huruguen peut être contactée
au 02 98 76 60 32

Qualité de l'eau au 05/11/2012

Nitrates 27 mg/l (limite de qualité 50 mg/)
pH à 20°C : 7,60 (limite de qualité 6,5 à 9)
"eau conforme aux normes de qualité"

Presse

Ouest France : Frédéric DUPREZ
06 33 93 73 17 - fred.duprez@laposte.net

Le Télégramme : Michel LANCIEN
06 99 65 29 29 - michel.lancien.2@alsatis.net

Pour vous adresser au bulletin, un courriel :
bulletin@pluguffan.fr

Mairie de Pluguffan / Ti-Kêr Pluguen
Directeurs de la publication :
Dominique CLOSIER, maire
Renée LE GALL, adjointe à la communication
Mise en page / Edition / Impression :
Sandrine BASSET, Anne PENSART
Rédaction : Dominique CLOSIER,
Renée LE GALL,Yohann LE GARS,
Jacques MADELINE, Marguerite NEDELEC,
Philippe RIOU, Xavier QUEMERE, Jean-René TREFLES.
Jeux : Philippe RIOU.
Dessin : Daniel GOUZIEN
Crédits photographiques : André FAPPANI
Couverture : Jakez DEROUET
Tirage : 1700 exemplaires / ***Dépôt légal :*** 4ème trim 2012